DSDEN DES ALPES MARTIMES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Paul Langevin Adresse : 3 Place St Eloi – 06410 Biot	**DATE : Le 05/11/2026**

PARTICIPANTS :

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Présents :

Sophie André (directrice), Corine Dartiguenave, Faucherre Stéphanie (enseignantes)

Mme Camatte (DDEN)

Mme Pavan (élue mairie scolaire),

Jérôme Therme, Guillaume Coacolo, Océane Votte, Sandrine Cohen-Scali (parents d'élèves titulaires),

Mme Dumas-Miton (responsable périscolaire)

Mme Le Goff (mairie service scolaire)

Antonio Forte (services techniques)

Présents non titulaires :

Laetitia Debray (parents d'élèves suppléants)

Absents excusés : Mme Brezzo, Mme Le Bihan, Mme Sciolla, M. Peigne (élus)

Alice Hoffmann, Céline Samba, Sylvia Melano (parents d'élèves suppléants)

ORDRE DU JOUR :

- Travaux et budget mairie
- Chaleur dans l'école entre mai et septembre
- Entretien de l'école
- Temps périscolaires (questions APE)
- Résultats des élections des parents d'élèves
- Point sur les effectifs de l'école
- Règlement intérieur et annexes
- Nouveau projet d'école
- Présentation du protocole phare
- Présentation de l'EVAR (lutte contre les VSS)
- PPMS
- Projets dans l'école
- Coopérative scolaire

1. Travaux et budget mairie

La directrice remercie la mairie de Biot pour les dépenses engagées et les réalisations :

Fournitures scolaires pour la rentrée 2026

Divers travaux d'entretien : scellement clôture, fixation tableau… Electrification des volets roulants

de la classe de Mme Dartiguenave. Installation de la pergola au-dessus de la classe du rez-de chaussée.

Transformation des chariots en cours pour le stockage du matériel de sport sur le plateau sportif.

(En parallèle, achat d'une grande malle par la coopérative scolaire.)

Spectacle de Noel financé par la mairie et la coopérative scolaire à 50%

Achat de bulbes pour les plantations de novembre (demande de préparation de la terre du potager d'ici à la semaine prochaine).

Pompe du potager commandée par la mairie.

Travaux non prévus, demandés au budget 2027 :

Sécurisation de la porte d'entrée place Saint Eloi et de toutes les fenêtres
Changement des menuiseries de la BCD, du couloir de l'étage et du bureau de direction
Suite de l'électrification des volets roulants de l'étage
Installation d'une barrière autour du « totem » de l'école dans la cour
Transformation du local d'entretien en bureau d'animation et réaménagement du local de stockage du matériel de sport afin de ménager un espace pour le matériel d'entretien.
Climatisation des salles de classe (voir point 2).

Budget pour les bus : Jusqu'à présent, nous avions droit dans une année scolaire à une demi-journée et deux journées et de bus pour nos sorties (hors EPS).
Si on se réfère au tableau des prix transmis, cette dotation en bus correspondait à 1 331,93 euros par classe (calculé au minimum, sur des communes limitrophes de Biot).
Suite à la vente du bus municipal, la nouvelle dotation est définie en terme de budget et plus en nombre de sorties : 600 euros par classe et par année scolaire.
La solution pour profiter de deux journées de sortie (ce qui reste en dessous de ce que nous avions avant) semble être de mettre deux classes dans chaque bus.
Mais il est souvent difficile de trouver des sorties où on accepte deux classes en même temps : beaucoup de musées ne peuvent pas proposer deux accueils en même temps, il en va de même pour Anthéa par exemple qui impose avec les abonnements un spectacle différent par classe.

Les nouvelles règles du budget du transport en bus vont donc nous imposer une diminution des sorties scolaires et une restriction du choix du lieu de nos sorties, au détriment de l'intérêt pédagogique, et nous le regrettons.

Budget EPS : même logique, nous parlerons désormais en euros au lieu de parler en nombre de séances de sport. Cette année, l'école Langevin a pu faire profiter aux élèves de la même offre sportive car elle bénéficie de certaines activités qui sont considérées comme gratuites (tennis et natation).

Ce nouveau système pour les bus et pour l'EPS implique pour la directrice de l'école la gestion chronophage de ces deux budgets. Particulièrement pour le transport tout au long de l'année, il va falloir faire des calculs : qu'est-ce qui rentre dans le budget, qu'est-ce qui dépasse, combien il reste, au lieu de mettre en avant l'intérêt pédagogique.

Mme Pavan indique que la mairie a souhaité avec ce nouveau système offrir plus de liberté aux équipes pédagogique, et que la dotation financière est égale ou supérieure à ce que proposent beaucoup de communes de la région.

La directrice indique qu'elle a conscience que la commune de Biot apporte beaucoup à ses écoles, mais que les décisions de diminuer de ce qui est offert aux élèves restent difficiles à accepter.

2. Chaleur dans l'école entre mai et septembre

Nous ne nions pas les efforts effectués par la mairie de Biot : brumisateurs et brasseurs d'air, ainsi que bien entendu la végétalisation de la cour. Tous ces travaux engagés ont eu un coût important et nous remercions la mairie pour cela.

Cependant, les enfants et les enseignantes ont beaucoup souffert des fortes chaleurs entre mai et fin septembre.

Malgré toutes nos demandes écrites, les fenêtres sont restées fermées la nuit, et le matin, il faisait déjà près de 30 degrés à 8h.

Au mois de septembre, suite à plusieurs malaises d'enfants et d'adultes et à une situation où la chaleur nous empêchait d'avoir la force de travailler correctement en classe, il a été demandé un accès à une salle refuge climatisée. Cet accès a été refusé. La règle décidée en mairie est que les salles refuges ne sont ouvertes que lorsque Météo France place le département en alerte canicule.

Suite à une alerte de la part de la directrice sur les malaises et les températures relevées, durant deux jours une animatrice est venue prendre la température dans les classes mais il n'y a pas eu de solution refuge proposée.

Aujourd'hui, face au réchauffement climatique, une salle refuge semble de toute manière une solution insuffisante. Il est impossible de travailler correctement dans une salle refuge, et il faut que les classes y aillent chacune leur tour, retournant ensuite dans la chaleur.
Les enseignantes ne demandent à utiliser une salle refuge que lorsqu'elles sont inquiètes pour la santé des élèves et que leur sécurité passe alors devant les apprentissages.

Mais notre objectif devrait être de pouvoir travailler dans de bonnes conditions entre mai et octobre. C'est pour cela que nous demandons aujourd'hui la climatisation des salles de classe.

Demande de l'APE : transmission des relevés de températures et de CO2 à chaque conseil d'école :
M. Forte indique qu'une demande d'achat de nouveaux capteurs a été faite par la mairie.

Concernant la climatisation, elle sera à l'ordre du jour de l'arbitrage budgétaire pour 2027. Le coût estimé pour l'école Langevin est de 30 000 euros.

3. Entretien de l'école.

Entretien correct depuis la rentrée. Les sols et les éviers mériteraient un lavage plus approfondi. Nous nous réjouissons qu'un entretien ait également eu lieu pendant les vacances pour permettre de faire un travail de fond. Une machine a été utilisée pour frotter le sol mais elle a laissé beaucoup de traces. Les tables n'ont par contre pas été lavées pendant les vacances.

Globalement, la mairie n'est pas satisfaite de l'entretien réalisé par la nouvelle entreprise. Une réunion a eu lieu avec une demande de redressement de la situation. En cas d'évolution négative, le marché pourrait être résilié.

Un grand ménage est prévu à nouveau pendant les vacances de Noël.

Problème de l'absence d'entretien de l'escalier et du préau.

L'escalier a été exclu du nouveau marché de l'entreprise de nettoyage. Il serait donc aux services techniques de nettoyer le préau et l'escalier, mais ce n'est jamais fait (pas une fois depuis la rentrée de septembre). Les services techniques indiquent avoir un souffleur mais ne pas pouvoir frotter ni laver. De ce fait, l'escalier et le préau ne sont jamais lavés, la rambarde jamais désinfectée… Mme André a signalé à la mairie ce problème d'hygiène.

Suite au signalement de la directrice, l'entreprise a passé le karcher une fois pendant les vacances.

Mme André demande à ce qu'un planning d'entretien régulier soit instauré. M. Forte s'y engage et va venir faire une visite de l'école pour voir les locaux.

Une demande va aussi être faite à la société pour la rampe de l'escalier (désinfection).

L'APE fait une demande du DTA de l'école. La mairie indique qu'il faut faire une demande par mail directement aux services techniques. Mme André indique que le DTA est obligatoire pour le PPMS et a été transmis aux autorités académiques.

4. Temps périscolaires (questions APE)

Restauration scolaire : les parents d'élèves notent la saleté de la vaisselle rapportée par des enfants. Réponse de la mairie : analyse de surface ok faite régulièrement par un laboratoire.

Un rappel auprès des agents sera fait pour autoriser les enfants à changer leurs couverts et rincer les brocs d'eau si nécessaire.

Les chaises de la cantine ont été changées et le mobilier déplacé, ce qui permet une meilleure circulation.

Les enfants nettoient les tables eux-mêmes (responsabilisation).

Depuis le 2 novembre les menus sont dématérialisés (visibles avec une application). Ils restent affichés devant l'école. Dans l'application, les valeurs nutritionnelles des aliments peuvent être consultées.

En cas de problème avec un personnel mairie, les familles doivent contacter directement les responsables périscolaires pour les en informer.

Les APC : la mairie a revu son organisation pour permettre leur mise en place à l'école Langevin. Nous les en remercions. De plus, les élèves de Langevin ont maintenant accès à la BCD de l'école

Saint Roch sur le temps du midi. Les CE2 des deux écoles mangent ensemble et peuvent se retrouver à la BCD.

Nouvelle organisation à 16h30: passation et appel dans les classes des élèves de la garderie du soir.

5. Election des représentants des parents d'élèves

171 inscrits et 73 votants : participation 42,69 %.

Suffrages exprimés pour la liste APE 69

4 bulletins blancs ou nuls.

Elus : 4 sièges pour la liste APE

VOTE pour maintenir l'élection uniquement à distance : à l'unanimité.

6. Effectifs de l'école

Total 92 élèves

4 classes : CP à 23, CP-CE1 à 23, CE1 à 24 et CE2 à 22

7. Approbation du règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement et présentation des annexes

fiches de réflexion.

VOTE du conseil d'école pour l'approbation du règlement intérieur de l'école : unanimité.

8. Nouveau projet d'école

Présentation des quatre axes du projet d'école et des objectifs associés. Le projet d'école est en cours de validation par les services académiques.

9. Présentation Phare

Le dispositif Phare contre le harcèlement a été présenté en réunion de rentrée.

La journée de lutte contre le harcèlement a eu lieu ce 5 novembre et a mobilisé le personnel scolaire et périscolaire. 10 séances sont prévues en classe dans l'année.

10. Présentation EVAR et questionnaire sur les VSS

Les modalités de passation du questionnaire sur les VSS sont en cours d'élaboration par l'académie.

Les programmes d'EVAR ont été présentés en réunion de rentrée dans toutes les classes.

11. PPMS

Exercices effectués : Exercice incendie, intrusion. Un travail a été mené auprès des enfants.

12. Projets

Projet de l'école : organisation d'un jardin des sciences

- planétarium à l'école
- atelier fusées
- l'olivier avec Nicolas Prin
- semaine des sciences
- prix du livre « sciences pour tous »
- piafs dans ma rue
- intervention de Terra Numerica
- programmation avec les robots Blue Bots.

mais aussi :

Spectacle à Anthéa pour toutes les classes

Projet danse avec un spectacle à la fin de l'année

Classes de découverte pour les CP-CE1, les CE1 et les CE2 à Valberg.

Danses provençales et Carnaval

Médiathèque : partenariat fort, visite d'expositions, jeux de société, etc.

BCD avec Fabienne Denis :

- Toutes les classes sont inscrites au concours littéraire du prix des incorruptibles.
- Championnats de lecture avec les CE1 sur les thèmes de la méthode de lecture de Méli, avec pour objectif de faire découvrir un réseau de livres autour de ces thèmes.
- Avec les CP : ateliers du livre mystérieux, qui ont pour objectifs de développer l'imagination et le plaisir de la découverte de nouveaux livres.
- Chaque élève a un carnet de lecteur qui est nourri de toutes les lectures réalisées en BCD.

Les dons des associations ont déjà servi à financer les places de théâtre à Anthéa pour toutes les classes. Elles vont financer les interventions du PSTJ, de Nicolas Prin, des livres du prix sciences pour tous et des interventions de Terra Numerica

13. **Coopérative scolaire**

La commission de contrôle des comptes a contrôlé et validé les comptes 2025-2026

Désignation de nouveaux parents délégués à la commission de contrôle des comptes 2026-2027 : Le contrôle se fera en septembre 2027 par M. Therme.

En date du 5 novembre 2026

Secrétaire de séance :

Stéphanie Faucherre

Présidente du Conseil d'Ecole :

Sophie André